

CERTIFICAT DE PUBLICITE D'UNE OFFRE DE MARCHE PUBLIC

Dépositaire de l'offre

Etablissement Collège Antoine de St Exupéry

Adresse Rue des Gargailles 63370 Lempdes

Détails de l'offre

Type de produit : Transport –Service – Sorties et voyages

CAHIER DES CHARGES

Descriptif :

1. **OBJET** organisation d'un voyage en Campanie (Italie) pour **54 participants (50 élèves ,4 adultes payants) du dimanche 26 mars 2023 au samedi 1er avril 2023**
 2. **GARANTIES** Le prestataire devra fournir toutes les garanties : raison sociale, agréments, numéro de licence, SIRET, garanties financières et assurances.
 3. **TRANSPORT** aura lieu en autocar. Le départ sera **fixé le dimanche 26 mars aux alentours de 12h00 et le retour au samedi 1er avril aux alentours de 13h00**
- L'autocar assure le transport du groupe depuis Lempdes jusqu'à Naples. Il est par ailleurs à la disposition du groupe pendant le séjour. Un forfait kilométrique sera prévu pour permettre les visites. Le nom de la compagnie de transport nous sera communiqué.
4. **HEBERGEMENT** en hôtel à Naples ou à proximité. L'accueil se fera en pension complète du dîner le soir d'arrivée au repas du dîner le jour du départ (31 mars)
 5. **PROGRAMME DES VISITES** choisi par le professeur responsable (à la carte) :

DATES	PROGRAMME DES VISITES	HORAIRES ET PRESTATIONS
<u>Dimanche 26/03</u> Départ de Lempdes. Trajet vers Italie	Prise en charge devant le Collège. Route vers L'Italie via Chambéry et le Fréjus.	Aux alentours de 12h30
<u>Lundi 27/03</u> Pozzuoli/Naples	Matinée : Arrivée à POZZUOLI Découverte pédestre du centre-ville et du Temple de Serapis avant d'aller effectuer la visite de l'amphithéâtre de Flavius. En fin de matinée, transfert en navette jusqu'aux abords du Musée Archéologique de NAPLES. Après-midi : visite guidée du quartier de Spacca Napoli.Descente de la via Toledo jusqu'à la Galerie Umberto et la place du Plébisbite.	Dépose par le car à Pozzuoli Petit déjeuner à Pozzuoli Récupération par le car vers 18h00. Installation à l'hôtel dans les alentours de Naples et début de la pension complète. Dîner fourni par l'hôtel et nuit à l'hôtel.
<u>Mardi 28/03</u> Pompéi/Torre Annunziata	Matin : Pompéi visite libre. Après-midi : Torre Annunziata - visite libre de la Villa de Poppée - visite du site de Boscoreale	Départ vers 8h00 Retour 18h00/19h00. Petit déjeuner et dîner en pension complète. Déjeuner fourni par l'hôtel.

Mercredi 29/03 Vésuve/Herculanium	Matin : Ascension du Vésuve jusqu'au bord du cratère en compagnie d'un guide alpin. Après-midi : Herculanium - Visite libre du site l'après-midi - « spectacle » du musée virtuel (MAV) qui permet de voir la ville telle qu'elle était avant l'éruption du Vésuve.	Départ 8h00. Retour 18h00/19h00. Petit déjeuner et dîner en pension complète. Déjeuner fourni par l'hôtel.
Jeudi 30/03 Paestum/Sorrente	Matin : Paestum pour la visite du site et du musée Après-midi : Sorrento, visite libre	Départ : 8h Retour vers 18h/19h Petit déjeuner et dîner en pension complète Déjeuner fourni par l'hôtel
Vendredi 31/03 Naples : Capodimonte/Musée Archéo	Matin : musée de Capodimonte pour une visite libre. Midi : cours de pizza vers 11H30, pizza qui sera consommée pour le déjeuner. Après-midi : visite libre du Musée Archéologique.	Départ 7h30 Petit déjeuner en pension complète Déjeuner et dîner fournis par l'hôtel Récupération du groupe vers 16h30 et route vers la France
Samedi 1er avril		Vers 07H00 et après la frontière, arrêt petit-déjeuner. Arrivée devant le Collège vers 12H30/13H00.

Attribution du marché à l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Qualité des produits : 40%
Qualité des services associés : 20%
Qualité des conditions de livraison : 10%
Prix : 30%

Assurance Annulation Individuelle et Collective comprise

Toutes les visites comprises.

La proposition devra détailler les possibilités de modification à la baisse de l'effectif et spécifier leurs répercussions sur le coût du voyage pour une information donnée un mois avant la date de départ du voyage.

La proposition devra également détailler les possibilités d'annulation et leurs répercussions en termes d'indemnisation du prestataire en fonction du délai de l'annulation par rapport à la date de départ du voyage. A noter que lorsque, avant le départ, le respect d'un des éléments essentiels du marché serait rendu impossible par suite d'un événement extérieur qui s'impose au titulaire (épidémie de grippe « A » par exemple ou tout autre cas de force majeure), le collège devra disposer du droit de résilier le marché sans avoir à supporter de pénalités ou de frais ; et être remboursé de la totalité des sommes versées.

Le prix du marché, revêt la forme d'un prix forfaitaire et global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Il comprend notamment toutes les charges fiscales, para fiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, y compris pour l'étranger.

Les gratuités pour les accompagnateurs ne sont pas acceptées et devront être intégrées au prix global.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies dans le présent cahier des charges ; sauf accord préalable du collège suite à des circonstances exceptionnelles.

Toutes les dépenses sur place doivent être effectuées par le prestataire.